

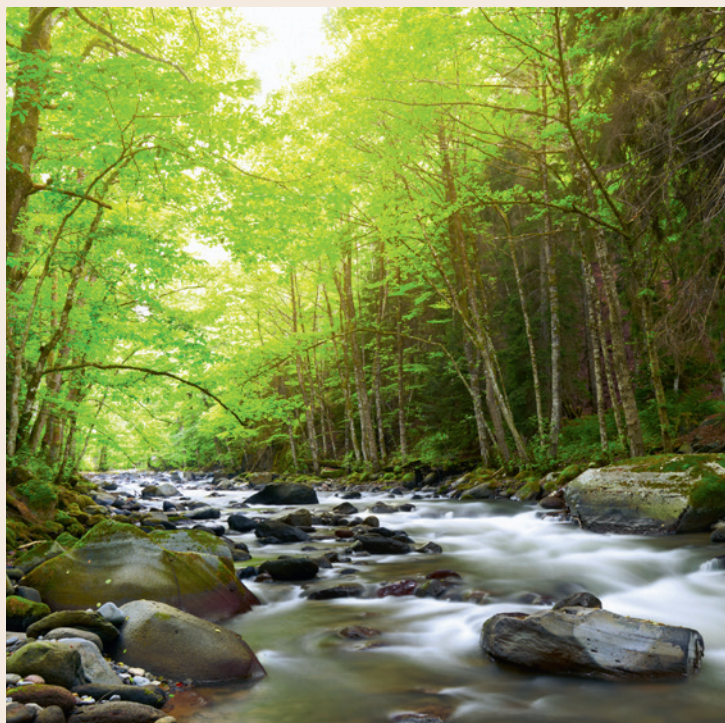


ASSURANCE VIE & CAPITALISATION

*Patrimoine*

# > Porphyre

*Mai 2015*



Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.

Support en unités de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, d'une durée de 5 ans maximum.

Offre à durée limitée. Souscription du 2 janvier au 30 avril 2015, pouvant être clôturée sans préavis.

Code ISIN : FR0012328110

Document à caractère promotionnel



# Porphyre

## Mai 2015

Porphyre Mai 2015 est un nouveau support temporaire en unités de compte, **vous permettant de tirer profit du potentiel de performance des marchés actions européens**. Il offre un gain de 7 % brut <sup>(1)(2)</sup> par année écoulée en cas d'échéance anticipée. **Il existe en revanche un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance.**

Ce support est proposé au sein des contrats d'assurance vie multisupports Gan Patrimoine Stratégies, Patrimoine Stratégies Vie et Gan Patrimoine Évolution, et du contrat de capitalisation Gan Patrimoine Capitalisation. Il est lié à l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>, indice phare de la zone euro.

Avec cette nouvelle unité de compte, **vous avez l'opportunité de tirer profit du potentiel de performance des marchés actions européens.**

### > En cas d'échéance anticipée : un gain de 7 % brut <sup>(1)(2)</sup> par an

Si à l'une des 4 premières dates d'observation annuelle <sup>(3)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est supérieur ou égal à son niveau initial du 18 mai 2015, Porphyre Mai 2015 prend fin automatiquement par anticipation avec une valeur finale égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 7 % brut <sup>(1)(2)</sup> par année écoulée depuis son émission.

À chaque date d'observation annuelle, Porphyre Mai 2015 prend fin si l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial :

Date d'observation annuelle	Valeur finale du support	Taux de Rendement Actuariel net <sup>(1)</sup> selon votre contrat
11 mai 2016	107 % brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale	5,97 %
ou 11 mai 2017	114 % brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale	5,74 %
ou 11 mai 2018	121 % brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale	5,53 %
ou 13 mai 2019	128 % brut <sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale	5,34 %
ou 11 mai 2020	À défaut, Porphyre Mai 2015 prend fin à l'échéance des 5 ans, le 18 mai 2020.	

(1) Pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2015 sur Porphyre Mai 2015, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multisupports, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 11 mai 2016, 11 mai 2017, 11 mai 2018, 13 mai 2019.

(4) La date d'observation finale est le 11 mai 2020.

(5) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (du 18 mai 2015) et à la date d'observation finale (du 11 mai 2020), exprimée en pourcentage.

(6) Également en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur.

L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur. Tant en cours de vie du support qu'à son échéance, le 18 mai 2020, la valeur de l'unité de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse comme à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.



## > Quelle performance à l'échéance des 5 ans ?

Dans le cas où Porphyre Mai 2015 se poursuit jusqu'à son échéance :

### ■ un gain potentiel de 7 % brut<sup>(1)(2)</sup> :

– si, à la date d'observation finale<sup>(4)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est supérieur ou égal à son niveau initial du 18 mai 2015, la valeur finale de Porphyre Mai 2015 est égale à 100 % de sa valeur initiale augmentée de 7 % brut<sup>(1)(2)</sup> au titre de chacune des 5 années écoulées depuis son émission.

La valeur finale de Porphyre Mai 2015 est alors égale à 135 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale, soit un Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> de 5,16 %, après déduction des frais de gestion selon votre contrat.

### ■ une protection conditionnelle du capital investi :

– si, à la date d'observation finale<sup>(4)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est en baisse par rapport à son niveau initial du 18 mai 2015, mais que la baisse est limitée à 40 %, la valeur finale de Porphyre Mai 2015 est égale à 100 %<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale, soit un Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> de - 0,96 % ;

– si, à la date d'observation finale<sup>(4)</sup>, l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est en baisse de plus de 40 % par rapport à son niveau initial du 18 mai 2015, la valeur finale de Porphyre Mai 2015 est égale à sa valeur initiale diminuée de la baisse<sup>(5)</sup> finale de l'indice, ce qui correspond à une perte partielle voire totale du capital.

## > Il existe un risque de perte partielle ou totale en capital<sup>(6)</sup> :

– en cas de sortie (rachat ou décès) avant l'échéance ;

– ou, à l'échéance des 5 ans, si l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup> est en baisse<sup>(5)</sup> de plus de 40 % le 11 mai 2020 par rapport à son niveau initial.

## > Évolution de la performance de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>.



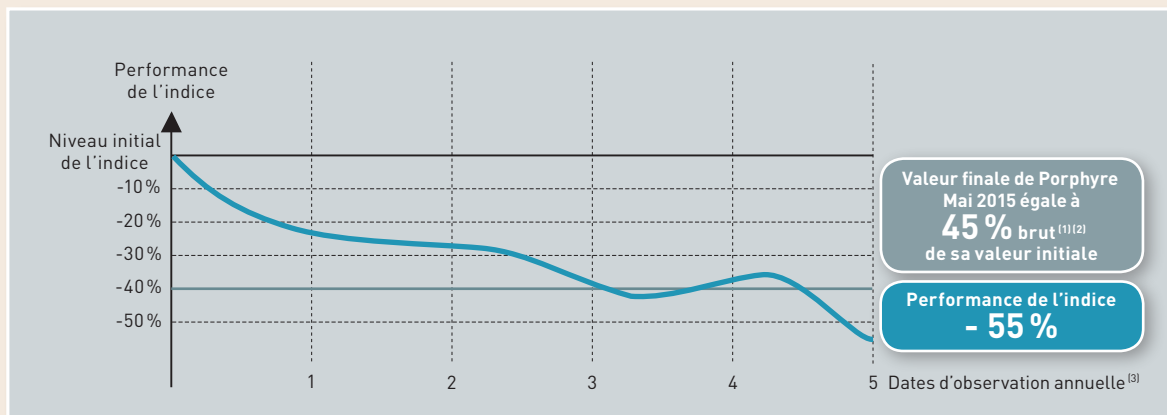
Source : Bloomberg, 19 novembre 2014.

**Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable  
et ne préjugent pas des performances futures.**

La performance de Porphyre Mai 2015 est en lien avec les évolutions annuelles de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>. Celui-ci est composé de 50 des plus grandes capitalisations boursières (réparties entre les différents États membres de la zone euro). La consultation de l'indice est publique, sa cotation est quotidienne et consultable sur le site [www.stoxx.com](http://www.stoxx.com).

## Scenarii de marché – exemples

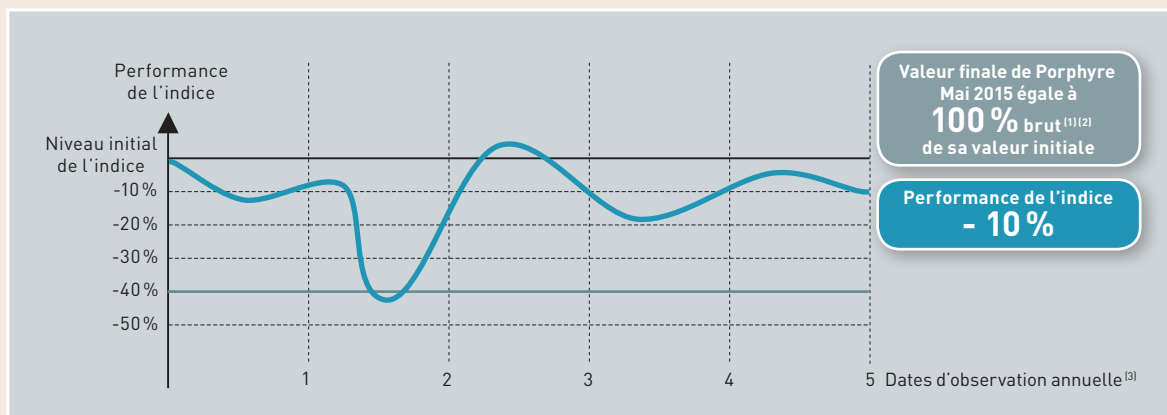
### > Scénario défavorable



À chaque date d'observation annuelle<sup>(3)</sup>, l'indice est inférieur à son niveau initial : Porphyre Mai 2015 se poursuit jusqu'au terme des 5 ans. À la date d'observation finale<sup>(4)</sup>, l'indice est en baisse<sup>(5)</sup> de 55 % par rapport à son niveau initial, clôturant en dessous du seuil des - 40 %. Le capital n'est plus protégé.

**La valeur finale de Porphyre Mai 2015 est alors égale à 45 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale, engendrant une perte en capital, ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> de - 15,58 % (contre - 14,76 % pour l'indice).**

### > Scénario intermédiaire



À chaque date d'observation annuelle<sup>(3)</sup>, l'indice est inférieur à son niveau initial : Porphyre Mai 2015 se poursuit jusqu'au terme des 5 ans. À la date d'observation finale<sup>(4)</sup>, l'indice est en baisse<sup>(5)</sup> de 10 % par rapport à son niveau initial, clôturant au-dessus du seuil des - 40 %. Le capital est protégé.

**La valeur finale de Porphyre Mai 2015 est alors égale à 100 % brut<sup>(1)(2)</sup> de sa valeur initiale ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> de - 0,96 % (contre - 2,09 % pour l'indice).**

(1) Pour les versements réalisés entre le 2 janvier et le 30 avril 2015 sur Porphyre Mai 2015, performance hors frais sur versements, hors coût éventuel de la garantie plancher des contrats d'assurance vie multirisques, hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur de ce support.

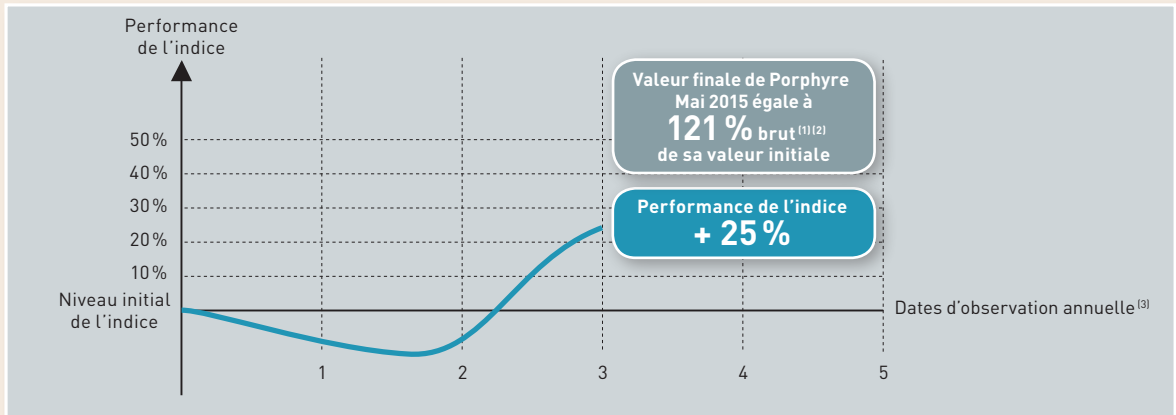
(2) Hors frais de gestion du contrat.

(3) Les dates d'observation annuelle sont : 11 mai 2016, 11 mai 2017, 11 mai 2018, 13 mai 2019.

(4) La date d'observation finale est le 11 mai 2020.

(5) La baisse de l'indice est l'écart entre ses valeurs à la date d'observation initiale (du 18 mai 2015) et à la date d'observation finale (du 11 mai 2020), exprimée en pourcentage.

## > Scénario favorable



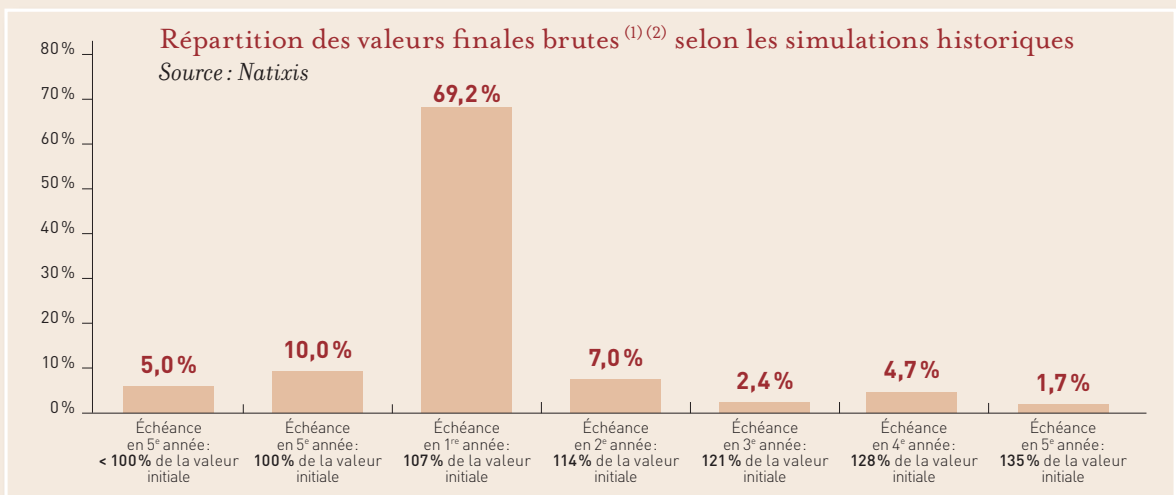
À la 3<sup>e</sup> date d'observation annuelle<sup>(3)</sup>, l'indice est supérieur à son niveau initial : Porphyre Mai 2015 prend donc fin par anticipation au terme de la 3<sup>e</sup> année.

La valeur finale de Porphyre Mai 2015 est égale à **121 % brut<sup>(1)(2)</sup>** de sa valeur initiale (100 % + 3 × 7 %) ce qui correspond à un Taux de Rendement Actuariel net<sup>(1)</sup> de 5,53 % (contre 4,56 % pour l'indice du fait du plafonnement des gains).

## > Simulations historiques réalisées à partir de juin 1986

Les simulations de performances historiques ont trait à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Des simulations de performances brutes, sans frais, ont été réalisées sur Porphyre Mai 2015.



Ces 5840 simulations historiques d'investissement ont été lancées tous les jours entre le 30 juin 1986 et le 17 novembre 2009. Chacune d'entre elles a duré de 1 à 5 ans, selon l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50<sup>®</sup>.

- 85,0 % des simulations ont abouti à un gain de 7 % à 35 % brut<sup>(1)(2)</sup>.
- 69,2 % des simulations ont pris fin 1 an après leur lancement avec un gain de 7 % brut<sup>(1)(2)</sup>, à l'échéance effective du support.
- 5,0 % des simulations ont abouti à une perte en capital.

## > Fiche technique

**Instrument financier:** Titre de créance de droit français présentant un risque de perte en capital.

**Émetteur:** Natixis (Moody's: A2/S&P: A/Fitch: A). Notation en vigueur au 8 décembre 2014.

**Code ISIN:** FR0012328110

**Devise:** EUR

**Sous-jacent:** Indice Euro Stoxx50® (code ISIN EU0009658145)

**Cotation:** NYSE Euronext Paris

**Valorisation:** quotidienne et, si ce jour n'est pas un jour de négociation, le jour de négociation suivant.

**Marché secondaire:** le prix de rachat qui s'appliquera en cas de sortie du support sera donné de manière hebdomadaire par CACEIS Bank Luxembourg, dans des conditions normales de marché, avec une commission de rachat de 1% maximum.

**Montant maximum de l'émission:** 100 millions d'euros

**Valeur nominale** (valeur initiale de l'unité de compte au 18 mai 2015): 1 000 euros

**Garantie du capital:** non

**Période de commercialisation:** du 2 janvier au 30 avril 2015

**Date d'émission du support:** 18 mai 2015

**Date d'observation initiale du niveau de l'indice:** 18 mai 2015

**Dates d'observation annuelle du niveau de l'indice:**

11 mai 2016, 11 mai 2017, 11 mai 2018, 13 mai 2019

**Dates d'échéance anticipée:** 18 mai 2016, 18 mai 2017, 18 mai 2018, 20 mai 2019

**Date d'observation finale du niveau de l'indice:** 11 mai 2020

**Date d'échéance:** 18 mai 2020

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à l'une des dates d'échéance anticipée:**

Si à l'une des 4 premières dates d'observation annuelle, l'indice Euro Stoxx50® est stable ou en hausse par rapport à son niveau initial du 18 mai 2015, le support prend fin à la date d'échéance anticipée correspondante et sa valeur finale est alors égale à 100% de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 7% brut<sup>(1)</sup> par année écoulée depuis l'émission du support.

**Valeur finale<sup>(1)</sup> du support en unités de compte à la date d'échéance:**

Dans le cas où le support dure jusqu'à la date d'échéance, sa valeur finale est alors égale à:

- 135%<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si, à la date d'observation finale, l'indice est supérieur ou égal à son niveau initial;
- 100%<sup>(1)</sup> de sa valeur initiale si à la date d'observation finale, l'indice n'enregistre pas de baisse de plus de 40% par rapport à son niveau à la date d'observation initiale;
- sa valeur initiale diminuée de la baisse finale de l'indice (exprimée en pourcentage de son niveau à la date d'observation initiale) si à la date d'observation finale, l'indice enregistre une baisse de plus de 40% par rapport à son niveau à la date d'observation initiale, ce qui correspond à une perte partielle ou totale en capital.

### > Avantages

- Une opportunité d'exposition au potentiel de performance de l'indice Euro Stoxx50®, l'indice de référence des marchés actions européens.
- Si à l'une des 4 dates d'observation annuelle, ou à la date d'observation finale, l'indice Euro Stoxx50® est supérieur ou égal à son niveau initial du 18 mai 2015, Porphyre Mai 2015 prend fin avec une valeur finale égale à 100% de sa valeur initiale augmentée d'un gain de 7% brut<sup>(1)</sup> par année écoulée depuis son émission.
- La performance finale du support peut dans certains cas être supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx50®.
- À l'échéance des 5 ans, si l'indice Euro Stoxx50® n'a pas baissé de plus de 40% par rapport à son niveau initial, la valeur finale de Porphyre Mai 2015 est alors égale à 100% de sa valeur initiale. Dans ce cas, le capital investi sur le support est protégé<sup>(1)</sup> à l'échéance des 5 ans.

### > Inconvénients

- Le support présente un risque de perte partielle ou totale en capital à l'échéance, si l'indice Euro Stoxx50® est à la date d'observation finale en baisse de plus de 40% par rapport à son niveau à la date d'observation initiale.
- Le support présente un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie: l'investisseur doit être conscient que toute sortie anticipée (rachat total ou décès) se fera aux conditions de marché.
- L'investisseur ne connaît pas à l'avance la durée de son investissement qui peut varier de 1 à 5 ans.
- Le support peut ne bénéficier que d'une hausse partielle de l'indice Euro Stoxx50® du fait du mécanisme de plafonnement des gains à hauteur de 7% brut<sup>(1)</sup> par an.
- L'investisseur ne bénéficie pas de dividendes détachés par les actions composant l'indice Euro Stoxx50®.
- Le rendement de Porphyre Mai 2015 à l'échéance est sensible à une faible variation de l'indice Euro Stoxx50® autour du seuil de - 40% par rapport à son niveau initial (en cas de baisse de plus de 40%, perte de la protection du capital).
- L'investisseur est exposé à un éventuel défaut de l'Émetteur Natixis (qui induit un risque sur le remboursement) ou à une dégradation de la qualité de crédit de l'Émetteur Natixis (qui induit un risque sur la valeur de marché du support).

(1) Performance brute ne tenant pas compte des frais sur versement, des frais de gestion du contrat, du coût éventuel de la Garantie plancher des contrats d'assurance vie, de la fiscalité et des prélèvements sociaux applicables et conditionnée par l'absence de faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur. Toute sortie anticipée se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveau de l'indice Euro Stoxx50®, des taux d'intérêt, de la volatilité et des spreads de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

# FACTEURS DE RISQUE ET AVERTISSEMENT

Les investisseurs sont invités à lire attentivement la section «Facteurs de risques» présentés dans le Prospectus de Base et la section «Risques» dans les Conditions Définitives. Ces risques sont notamment :

**Risque de perte en capital** — En cas de sortie avant l'échéance, le prix de rachat du support pourra être inférieur à son prix de souscription. En outre, le remboursement de chaque titre de créance à maturité peut être inférieur à sa Valeur Nominale, le montant de remboursement dépendant de la performance finale de l'indice Euro Stoxx 50®. L'investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable *a priori*.

**Risque lié au sous-jacent** — Le mécanisme de remboursement est lié à l'évolution du niveau de l'indice Euro Stoxx 50® sous-jacent et donc à l'évolution des marchés actions de la zone euro.

**Risques de marché de taux** — Avant l'échéance, une hausse des taux d'intérêt sur un horizon égal à la durée de vie restante du support provoquera une baisse de sa valeur.

**Risque de contrepartie** — L'investisseur est exposé au risque de faillite ou de défaut de paiement de l'Émetteur Natixis. La notation de Natixis est celle en vigueur à la date d'ouverture de la période de souscription. Cette notation peut être révisée à tout moment et n'est pas une garantie de solvabilité de l'Émetteur Natixis. Elle ne représente en rien et ne saurait constituer un argument de souscription au support.

**Risque de liquidité** — Certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du titre de créance, voire rendre le titre de créance totalement illiquide. Les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs titres de créance avant leur date d'échéance.

## Le présent document est à caractère promotionnel.

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur. **L'ensemble des données est présenté hors fiscalité applicable et/ou frais liés au cadre d'investissement.** Ce document décrit exclusivement les caractéristiques techniques et financières du support. **Il est destiné à être distribué dans le cadre d'un placement privé exclusivement.** Il ne constitue pas une proposition de souscription ni une offre, une sollicitation, un conseil en vue de l'achat ou de la vente du support décrit. L'investisseur est invité, s'il le juge nécessaire, à consulter ses propres conseils juridiques, fiscaux, financiers, comptables et tous autres professionnels compétents, afin de s'assurer que ce support est conforme à ses besoins au regard de sa situation, notamment financière, juridique, fiscale ou comptable. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la souscription à ce support peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes. **Il appartient donc à l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ce support.** En cas d'incohérence entre les informations figurant dans ce document et les Conditions Définitives de l'émission des Titres de créance, ces dernières prévaudront.

Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en dernière page. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à leur charge, Natixis l'émetteur du support ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans ce support. Ce document ne constitue pas une recommandation personnalisée d'investissement. Il est destiné à être diffusé indifféremment à chaque destinataire et les produits ou services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique à un destinataire en particulier. Les affirmations, hypothèses contenues dans ce document peuvent contenir des prédictions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans les affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une variété de facteurs. Il ne peut y avoir de garantie que les résultats projetés, les projections ou les développements seront atteints. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est donnée par Natixis quant à l'accomplissement ou le bien-fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmation, hypothèse et opinion contenu dans ce document et nul ne doit s'y fier. Rien dans ce document est ou doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur. D'autre part, il est à noter que, dans le cadre de ses activités, Natixis peut être amené à avoir des positions sur les instruments financiers et sur l'émetteur au titre desquelles des recommandations ou opinions peuvent être données dans le document et les pièces jointes communiquées. Natixis ou ses filiales et participations, collaborateurs ou clients peuvent avoir un intérêt ou détenir ou acquérir de telles informations sur tout produit, Instrument financier, indice ou marché mentionné dans ce document qui pourrait engendrer un conflit d'intérêts potentiel ou avéré. Cela peut impliquer des activités telles que la négociation, la détention ou l'activité de market making, ou la prestation de services financiers ou de conseil sur tout produit, instruments financiers, indice ou marché mentionné dans ce document.

**Informations importantes** — Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives de l'émission sont disponibles sur le site de Natixis ([www.equitysolutions.natixis.com](http://www.equitysolutions.natixis.com)). Ce document ne peut être distribué directement ou indirectement à des citoyens ou résidents des États-Unis. Les informations figurant dans ce document n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date d'ouverture de la période de commercialisation. Par ailleurs, la remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de quiconque de mise à jour des informations qui y figurent. Natixis est agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution («ACPR») en France en qualité de Banque – prestataire de services d'investissements. Natixis est réglementée par l'AMF pour l'exercice des services d'investissements pour lesquels elle est agréée.



Groupama

**Gan Patrimoine** – Filiale de Groupama S.A. – Société anonyme d'intermédiation en assurance au capital de 8 220 690 € – 457 504 694 RCS Lille – APE : 6622Z  
150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille – [www.ganpatrimoine.fr](http://www.ganpatrimoine.fr) – [contact@ganpatrimoine.fr](mailto:contact@ganpatrimoine.fr) – N° d'immatriculation 09 051 780 – [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

Gan Patrimoine Stratégies, Gan Patrimoine Évolution et Gan Patrimoine Capitalisation sont des contrats assurés par **Groupama Gan Vie**  
Société anonyme au capital de 1 371 100 605 € – 340 427 616 RCS Paris – APE : 6511Z – Siège social : 8-10, rue d'Astorg 75008 Paris

Patrimoine Stratégies Vie est un contrat de la **Caisse Fraternelle Vie** – Société française pour favoriser la Prévoyance et l'Épargne  
Société anonyme au capital de 460 000 € (entièrement versé) – 457 504 702 RCS Lille – APE : 6511Z – Siège social : 150, rue d'Athènes CS30022 – 59777 Euralille  
Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution – 61, rue Taitbout 75009 Paris